

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Tarifs des prestations de santé à domicile Question écrite n° 42724

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les inquiétudes du secteur de la prestation de santé à domicile (PSAD) qui représente plus de 30 000 collaborateurs intervenant auprès de deux millions et demi de Français afin de leur permettre d'être pris en charge à leur domicile et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et régulier. Cette activité semble menacée par les baisses de tarifs qui lui sont appliquées et qui s'ajoutent à des années d'économies imposées à ce secteur menaçant de nombreux emplois. Il semble que, parallèlement, certaines des prestations soient remises en cause alors qu'elles répondent à de réels besoins et qu'elles sont structurellement vectrices d'économie pour le système de santé. Elle lui demande donc quelles mesures il entend prendre pour préserver et valoriser le rôle essentiel des prestataires de santé à domicile.

Données clés

Auteur: Mme Virginie Duby-Muller

Circonscription: Haute-Savoie (4e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 42724 Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 28 février 2022

Question publiée au JO le : 23 novembre 2021, page 8415

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)